

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

#### 1. Intitulé du projet

Evolution site Guyot Environnement Guingamp

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Guyot Environnement

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Erwann Guyot

RCS / SIRET

3 3 4 7 0 6 0 6 6 0 0 0 2 7

Forme juridique

SASU

#### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1a et b 2711	Transit, regroupement, tri ou préparation de déchets d'équipements électriques et électroniques
2712	Stockage, dépollution, démontage, découpage ou broyage de véhicules hors d'usage
2713	Transit, regroupement, tri ou préparation de métaux ou de déchets de métaux non dangereux
2714 1a et b annulé et remplacé par 2710 1b et 2b	Transit, regroupement, tri ou préparation de déchets non dangereux de papiers/ cartons, plastiques, caoutchouc, Déchetterie

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le présent dossier constitue un cas par cas et dossier porter à connaissance de l'installation Guyot Environnement Guingamp, située rue de l'Argoat 22970 PLOUMAGOAR, dans le département des Côtes D'armor (22) dont les éléments modificatifs sont les suivants:

- a) La modification du point de prélèvement des eaux de rejet sur le site exploité par la Société GUYOT ENVIRONNEMENT Guingamp implantée à Ploumagoar.
- b) Modification des implantations des activités sur le site,
- c) Augmentation du nombre de VHU à dépolluer en stockage de 20 à 50 VHU.
- d) Transfert de la zone de réception et tri du Déchets non dangereux dans un bâtiment (initialement prévu dans le dossier ICPE et l'arrêté du 01 avril 2008.
- e) Augmentation du volume de stock de bois.
- f) Bénéficiaire, en tant que centre de regroupement, de la possibilité de ne pas indiquer dans le cadre 12 du bordereau initial la future installation de traitement, le regroupement ne permettant plus d'identifier l'origine du déchet,
- g) D'augmenter le volume de DEEE triés et stockés, modifiant ainsi le tableau des rubriques ICPE 2711 et passant dans le régime
- h) les éléments permettant de justifier que la modification n'est pas substantielle au sens de l'article R512-33 et des seuils fixés par l'arrêté du 15 décembre 2009.
- i) Augmentation du volume de la déchetterie

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Porté à connaissance selon la réglementation ICPE

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Bâtiment de stockage et tri des plastiques et cartons de 1100m <sup>2</sup> : 2 cellules de 500 et 750	m2
Le stockage de bois passerait de 2500 m3 à 4752 m3 sur une surface de 792 m <sup>2</sup>	m3
passage de 20 VHU non dépollué stocké à 50	nombre

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

GUYOT ENVIRONNEMENT  
GUINGAMP - RUE DE L'ARGOAT  
22970 PLOUMAGOAR

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. - 3° 14' 42 " 73 Lat. 48° 52' 54 " 87

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

PLOUMAGOAR

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

La Guyot Environnement dans son ensemble, est déjà soumis au régime de l'autorisation avec l'arrêté préfectoral l'arrêté préfectoral du du 01 avril 2008 et l'arrêté préfectoral complémentaire du 25/07/2014.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Les composantes du projet sont :

Rubrique 1530, Le stockage de bois passerait de 2500 m3 à 4752 m3 sur une surface de 792 m<sup>2</sup> avec création d'un merlon de protection

rubrique 2714 annule et remplace la 1530

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	pas d'effet sur la santé publique : paragraphe 2.7 du porté à connaissance
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le flux de camions sera de 30 par jour , paragraphe 2.6.1 du porté à connaissance
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	pas d'évolution des nuisances sonores avec le projet paragraphe 2.9 du porté à connaissance
Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
porté à connaissance

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à BREST

le, 30 septembre 2021

Signature

**GUYOT ENVIRONNEMENT GUINGAMP**  
Lanvéné  
22970 FLOUMAGOAR  
Tél. 02 96 43 77 75 - Fax 02 96 43 86 16  
SAS au Capital de 200 000 € - SIRET 334 706 066 00027